

PRÉFACE

Le Maroc, État de droit, promoteur des droits de l'homme et de la démocratie a eu l'honneur d'organiser, à Rabat, du 8 au 10 avril 1993, le 3ème Congrès international de l'Association Internationale de Méthodologie Juridique dont le thème portait sur "*Nature et rôle de la jurisprudence dans le système juridique*".

Lors de la préparation de ce troisième congrès, le groupe marocain a mis un accent tout particulier sur deux choses :

Au plan de l'organisation matérielle, le succès de cette manifestation a été rendu possible grâce à la contribution effective et généreuse des services du Premier Ministre, du Ministre de la Justice, du Ministre de l'Intérieur et de l'Information, du responsable de la Fondation allemande Hans-Seidel à Rabat, du PDG de la Royal Air Maroc sans oublier l'aide concrète et réelle du Président de notre Association et de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat, Université Mohamed V qui nous a aimablement abrité.

Au plan de l'organisation scientifique, on peut dire que de l'ensemble des communications écrites qui nous étaient parvenues des différents groupes internationaux ainsi que des observations, remarques, suggestions et propositions qui en découlaient, l'idée maîtresse est qu'il était souhaitable que le thème de "*Nature et rôle de la jurisprudence dans le système juridique*" soit focalisé entièrement sous l'angle de la méthodologie juridique. C'est ainsi que tout devait être ramené sous "*le processus de la transformation de simples décisions de justice en véritables normes juridiques*". De même, "*ce n'est pas la production jurisprudentielle de tel ou tel pays, dans tel ou tel droit qui est intéressante à relever, mais le processus selon lequel s'est effectuée cette production, la manière dont il en est tiré parti et son articulation sur les autres domaines de la méthode du droit*".

Je laisse le soin au lecteur de saisir toute la richesse des idées et des réflexions que ce 3ème Congrès International a suscitées, notamment les dimensions méthodologiques de la jurisprudence.

Le 13 septembre 1993

M'hamed EL HATIMI

Professeur à la Faculté de Droit de Rabat (Maroc)

Organisateur du 3ème Congrès International

Vice-Président de l'Association Internationale de Méthodologie Juridique